



ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026

Pour un
meilleur
traitement

ENSEIGNEMENT PRIVÉ
SOUS CONTRAT

1 AUGMENTATION MASSIVE DES SALAIRES

1 000 euros de plus par mois pour les professeurs, augmentation massive des salaires de tous les autres personnels de terrain, un temps plein à 24h pour les AESH.

2 LES SAVOIRS AVANT TOUT

Remettre au centre la transmission des savoirs par les professionnels que nous sommes à nos élèves. Le pédagogisme nuit aux apprentissages et ne sert qu'à masquer la baisse du niveau.

3 LE HARCÈLEMENT N'EST PAS UNE MÉTHODE DE MANAGEMENT

4 LA LIBERTÉ PÉDAGOGIQUE N'EST PAS NÉGOCIABLE

Les chefs d'établissement et les inspecteurs ne font plus cours. Nous connaissons mieux qu'eux nos élèves et nous pratiquons tous les jours un métier qu'ils ne font plus.

5 LE SNALC EST UN SYNDICAT INDÉPENDANT DE TOUTE ATTACHE POLITIQUE

qui ne parle que d'école pour défendre ses salariés.

POUR UN MEILLEUR TRAITEMENT
Je vote SNALC, je fais voter SNALC
du 3 au 10 décembre 2026





**ÉLECTIONS
PROFESSIONNELLES
3-10 DÉCEMBRE 2026**

**Pour un
meilleur
traitement**

**ENSEIGNEMENT PRIVÉ
SOUS CONTRAT**

NOTRE SALAIRE

- 1 000 € d'augmentation par mois pour rattraper 40 ans de décrochage de notre pouvoir d'achat, c'est garantir une rémunération à la hauteur de nos qualifications et responsabilités.
- Abolition des heures de bénévolat forcé dans le privé, notamment pour les PE.
- Des rémunérations payées sans retard ni dysfonctionnement administratif, en particulier pour les MA.
- Des MA et des AESH mieux payés et mieux considérés
- Une réévaluation de la couverture santé et prévoyance pour les enseignants du privé, afin de garantir une protection sociale digne face aux aléas de la vie.
- Fin du jour de carence qui nous punit d'être malades.

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL: LE RESPECT QUI NOUS EST DÛ

- La défense de notre liberté pédagogique, essentielle pour adapter nos méthodes aux besoins spécifiques de nos élèves et garantir un enseignement de qualité.
- Pas de pression sur les notes ou le contenu des enseignements, pour préserver l'indépendance intellectuelle des enseignants et éviter toute ingérence administrative, politique ou religieuse.
- La défense de l'autorité et de l'intégrité du professeur, en exigeant des mesures concrètes contre les violences verbales ou physiques, ainsi qu'un soutien institutionnel renforcé.

NOS CONDITIONS DE TRAVAIL: AVOIR LES MOYENS DE BIEN FAIRE SON MÉTIER

- Des classes moins chargées, pour permettre un suivi efficace des élèves.
- Le droit à la déconnexion et à l'investissement raisonné pour éviter le surmenage.
- La reconnaissance des heures travaillées en dehors du temps de classe
- Limiter les tâches annexes, comme les réunions toutes plus inutiles les unes que les autres, les démarches administratives excessives ou les surveillances répétées, afin que les enseignants puissent se concentrer sur le cœur de métier: enseigner.
- Repenser l'évolution de carrière et le reclassement, quasi-inexistants pour les enseignants du privé.

NOTRE VISION DE L'ENSEIGNEMENT

- L'essence de notre métier est la transmission du savoir, qui doit rester au cœur du système éducatif, loin des logiques purement utilitaristes ou économiques.
- Nous sommes des artisans du savoir, libres d'adapter les enseignements à nos élèves, dans le respect des programmes mais avec une approche humaine et personnalisée.
- Un enseignement émancipateur : nous croyons en un système éducatif qui forme des citoyens éclairés, critiques et autonomes, capables d'affronter les défis du monde contemporain.
- Le respect du temps long : l'éducation est un processus qui nécessite patience et profondeur, loin des injonctions de résultats immédiats ou des réformes précipitées.

NOTRE VISION DU SYNDICALISME

- Un syndicalisme indépendant : nous sommes le seul syndicat à ne percevoir aucune subvention et nous fondons notre action sur une totale indépendance politique.
- Une action centrée sur l'enseignement : nous ne prenons aucune part aux débats sociétaux. Votre cotisation ne sera donc jamais utilisée pour autre chose que ce pour quoi vous avez décidé de la verser : la protection des salariés !
- Une solidarité active : Le syndicat est une force collective, où chaque membre peut trouver soutien, écoute et accompagnement face aux difficultés professionnelles mais aussi aider les autres.